



Objectifs

Acquérir les règles de base de la paie

Etablir la paie, savoir expliquer tous les éléments d'un bulletin de paie, remplir les déclarations sociales et connaître les obligations de l'employeur vis-à-vis de l'administration.

▶ **Type de cours :**
Stage pratique

▶ **Référence :**
MECA-PAYE

▶ **Durée:**
2 jours - 14h de formation.

▶ **Lieu :**
Paris ou en intra-entreprise.

**ATTESTATION DE FORMATION
DELIVRÉE EN FIN DE STAGE.**

Pré-requis

Aucun

Public

Collaborateur de services RH, cadre opérationnel, comptable, toute personne non-spécialiste de la paie et désirant comprendre les principes de base

Méthodes pédagogiques

- Vidéoprojecteur.
- Lecture et traitement de documents et pièces comptables.
- Exercices, individuels et en sous-groupes.
- Supports de cours
- Mises en application
- Evaluation en fin de stage

Programme du stage

▶ Le vocabulaire de la paye

Salaire de base et du salaire brut, gratifications et libéralités, cotisations, rubriques non soumises à cotisations, net imposable et net à payer.
Le bulletin de paye : forme et mentions obligatoires.

▶ Maîtriser les principes généraux, les chiffres clés et les calculs

La sécurité sociale, le SMIC
Les cotisations de Sécurité Sociale
Les cotisations au régime d'assurance chômage: ASSEDIC
Cotisations aux régimes de retraite complémentaire
Les cotisations particulières

▶ Gérer les salariés et leurs particularités

Les contrats de travail : principes légaux et exonérations
Payes liées à la nature de l'emploi ou à la qualité du salarié

▶ Gérer le temps de travail, les absences et les congés

Les heures supplémentaires
Les congés payés, repos compensateur
Maladie, maternité et accident du travail
Établir les déclarations de charges
La Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales (DUCS)
La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS)

▶ Comptabiliser la paye

Les données comptables, le mouvement de paye

Témoignages

Vanessa Y.

“Très bonne formation dans l’ensemble et très instructive.”

Gerard B.

“Formation très profitable. J’ai pu réaliser des bulletins de paie et différentes déclarations obligatoires en matière de paie.”

Ana B.

“Cette formation a répondu à mes attentes, je sors avec des connaissances théoriques et pratiques qui me seront utiles dans ma vie professionnelle.”

Anne-Frédérique B.

“Concret et pragmatique, professionnel et accessible. Je recommanderai cette formation avec ce formateur.”

Nous contacter

CFORPRO

Centre de formation professionnelle

Siège social :

Tour de l’horloge, 4 place Louis Armand 75012 PARIS

Tél : 01.75.50.92.30 - Fax : 01.79.73.89.51

Mail : contact@cforpro.com - Internet : www.cforpro.com



CFORPRO est un organisme de formation enregistré sous le N° 11 75 42 767 75 auprès de la direction du travail de Paris Ile de France. RCS: 502 187 867 PARIS.